

DECLARATION LIMINAIRE

Commission Administrative Paritaire Nationale du corps des IPCSR

Le 1er octobre 2018

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres de la CAP,

A quelques mois des élections professionnelles qui verront le renouvellement de notre instance paritaire, cette CAPN de promotion et de titularisation est la dernière qui se tient sous le mandat actuel.

Le SANEER tient à souligner la qualité des échanges que nous avons eus tout au long de ces 4 dernières années, tant avec votre direction qu'avec le BPTS et, en particulier, avec notre section de gestion.

La qualité du travail et la disponibilité de nos gestionnaires sont à souligner. Ils oeuvrent souvent dans l'ombre mais sont les « maillons » essentiels à la gestion de la carrière des agents

A chaque fois que notre syndicat a signalé un agent en difficulté administrative, nos gestionnaires et leur encadrement ont fait preuve d'une grande réactivité, ce qui a permis à l'agent d'être rapidement rétabli dans ses droits.

Nous espérons, que lors des 4 prochaines années, la qualité de nos échanges sera empreinte d'une même volonté partagée.

Je vous demande de bien vouloir annexer notre déclaration au procès verbal de cette commission.

Je vous remercie de votre attention.